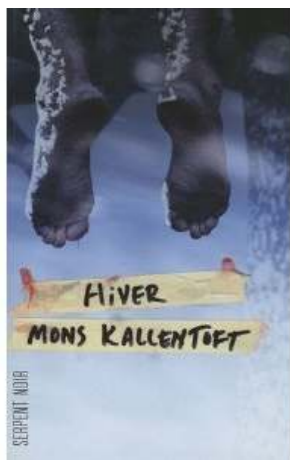


## DU NOUVEAU PROCHAINEMENT DANS VOTRE BIBLIOTHEQUE...

Les bénévoles accompagnés d'agents recrutés par la Communauté de Commune préparent actuellement le fond documentaire en vue d'une informatisation de la bibliothèque. Celle-ci devrait être effective dans quelques semaines.

### ET DES NOUVEAUTES...



Romans contemporains

*La fille de papier de Guillaume Musso*  
*La perle du sud de Linda Holeman*

Roman policier suédois

*Hiver de Mons Kallentoft*

Roman historique

*L'affaire des poisons rédigé par Jean-Christian Petitfils*



N° 36

MARS – AVRIL 2011

### LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

### DATES A RETENIR

#### Dispositif « Argent de Poche » 2011

L'action consiste à proposer aux jeunes de 16 à 18 ans la réalisation de chantiers sur le territoire de leur commune.

#### Objectifs :

- permettre à des jeunes du territoire de trouver « un petit boulot »,
- impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie,
- valoriser le travail des jeunes aux yeux des adultes.

#### Déroulement :

Les jeunes interviennent par chantier à raison de 3h30 de travail par jour. La rémunération est fixée à 15€ pour une mission de 3h30. Ils peuvent effectuer jusqu'à 5 missions au total. L'encadrement sera assuré par le personnel technique de la commune Jean-Luc Massicot et Jean-Luc Couvreur. Les chantiers se dérouleront en juillet.

#### Exemples de travaux :

Nettoyage du cimetière, ramassage de feuilles, nettoyage de massifs, nettoyage main courant terrain de foot, etc.

#### Coordination du dispositif :

Le Point Information Jeunesse assure la coordination : gestion administrative des contrats, des pièces administratives, gestion de la régie, gestion des inscriptions, lien avec les encadrants techniques.

Il est prévu mi-juin une réunion d'information pour les jeunes.

Pour Pancé le nombre de places est limité à 2.

Inscriptions en mairie en mai. Une commission examinera les candidatures début juin.

**Samedi 30 avril :**

Tournoi de volley

**Dimanche 8 mai :**

Commémoration du 8 mai

**Samedi 4 juin :**

Feu de la Saint Jean  
La Fouée

**Dimanche 26 juin :**

Kermesse école Jean Eon

**Dimanche 3 juillet :**

Course cycliste & vide-greniers  
Comité des Fêtes

**Dimanche 31 juillet :**

Concours de palets  
Palet Club du Tertre Gris

**Samedi 3 septembre :**

Forum des associations

**Samedi 10 septembre :**

Ronde du Tertre Gris  
La Fouée

**Dimanche 9 octobre :**

Thé dansant  
UNC Soldats de France

**Samedi 15 octobre :**

Choucroute  
Comité des Fêtes

**Samedi 26 novembre :**

Repas des Aînés



### ACCUEIL de LOISIRS SANS HEBERGEMENT (A.L.S.H.)

L'accueil de loisirs de Pancé – Poligné – La Bosse est géré par une association bénévole.

Il accueille les enfants scolarisés de 2 ans à 12 ans les mercredis et aux vacances scolaires, à la journée ou à la ½ journée, avec repas et goûter.

Les enfants sont accueillis à Poligné (et à Pancé l'été) de 9h à 17h (avec possibilité de les confier à la garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 19h) et sont encadrés par des animateurs diplômés.

Des sorties exceptionnelles sont régulièrement organisées durant les vacances scolaires, ainsi que des mini-camps durant l'été.

Les tarifs, les bulletins d'inscription et les plannings sont consultables sur le site Internet :

[www.famillesrurales.org/pance-poligne-labosse](http://www.famillesrurales.org/pance-poligne-labosse)

Contact pour plus de renseignements :

Mme Morgane GIRARDET

☎ : 06.59.47.79.11

Email : [accueil.loisirs@yahoo.fr](mailto:accueil.loisirs@yahoo.fr)

### Invitez un enfant cet été

Le Secours Populaire français recherche des familles d'Ille-et-Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant 2 ou 3 semaines cet été. Les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Ils viennent d'Ille-et-Vilaine ou d'autres départements et une assurance est prise pour eux par l'association. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Secours Populaire du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au : 14 rue des Veyettes 35000 Rennes, n° de téléphone : 02.99.53.31.41. Mail : [contact@spf35.org](mailto:contact@spf35.org)

*Vous souhaitez faire paraître un article pour le prochain « Pancé Aujourd'hui », adressez-le à Monsieur le Maire avant le 28 mai prochain.*



### « La Diligence »

Après des années de vacances, ce café restaurant 'presque' patrimoine de la commune, vient d'être racheté par deux familles pancéennes.

La municipalité n'ayant pu faire valoir son droit de préemption pour des raisons financières, compte-tenu des projets en cours, souhaite cependant apporter son soutien et encourager les nouveaux propriétaires à conserver au moins une cellule commerciale.

En effet, Pancé est pauvre en possibilité d'accueil de ce genre et ce local, situé plein centre bourg serait l'idéal pour la création d'un commerce de proximité.

Les acquéreurs, en accord avec la municipalité sur ce point, restent ouverts à toute discussion.

**Contact** : soit à la mairie, ou bien **Y Bretagne** au **06 23 10 18 07** ainsi que **JY Jolivel** au **06 07 37 22 69**.

## REDEVANCE ORDURES MENAGERES

### TARIFS 2011

#### Particuliers (augmentation de 2,5 %) :

- Tarif sans abattement ⇒ 155 €
- Tarif avec abattement ⇒ 109 €

3 situations donnent lieu à un abattement :

- ↳ Logement occupé par une personne seule
- ↳ Logement occupé en résidence secondaire
- ↳ Limite de propriété située à plus de 200 mètres du passage du camion de collecte

#### Professionnels (augmentation du prix au litre de 0,80 €/litre à 0,85 €/litre, soit 6,25 % - déjà envisagé l'année dernière - coût réel évalué à 0,88 €/litre)

☞ Collecte des déchets 1 fois par semaine

- Utilisation minimale du service sans mise en place de bac dédié : 40 €

- 1 bac de 80 l ⇒ 68 €
- 1 bac de 120 l ⇒ 102 €
- 1 bac de 240 l ⇒ 204 €
- 1 bac de 340 l ⇒ 289 €
- 1 bac de 360 l ⇒ 306 €
- 1 bac de 660 l ⇒ 561 €

☞ Collecte supplémentaire une 2<sup>ème</sup> fois par semaine : double tarif

(Restaurant scolaire, lycée, collège, camping : demi-tarif)

#### Communes

1 redevance à taux plein (155 €) pour 500 habitants

#### Déchetteries (tarifs revus au 1<sup>er</sup> octobre 2010)

Professionnels :

- Gratuité pour cartons, ferrailles et bois
- 12,50 € / m<sup>3</sup> pour les déchets verts (15 €/m<sup>3</sup> pour les professionnels hors du territoire)
- 18,00 € / m<sup>3</sup> pour tout venant (déchet industriel banal) et gravats (sauf terres et pierres); (22,00 €/m<sup>3</sup> pour les professionnels hors du territoire)
- Autres matériaux ; interdits (voir règlement intérieur)

Gratuit pour les particuliers

## Signature du Contrat Territorial de Bassin Versant 2010-2014 à Martigné-Ferchaud

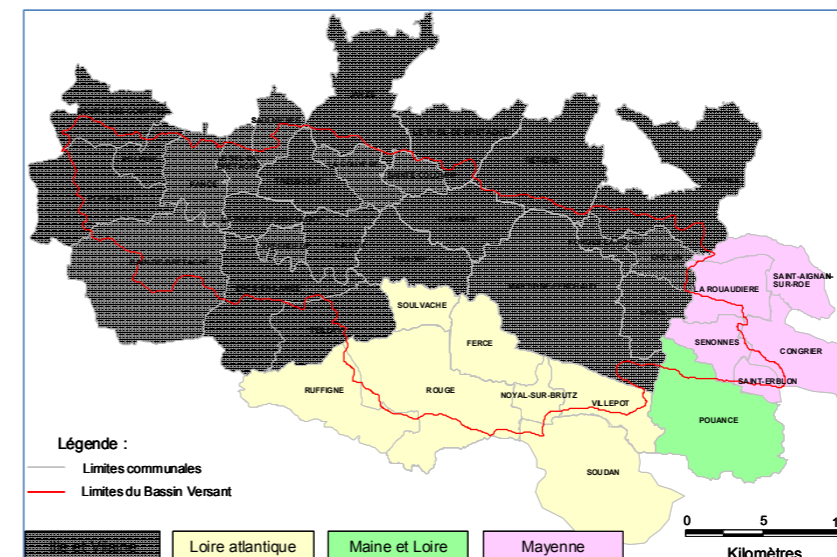
Le lundi 24 janvier 2011, à la Salle des Maîtres Beurriers de Martigné-Ferchaud, le Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon (SIBS) organisait la signature de son Contrat Territorial de Bassin Versant. Ce contrat est un engagement entre le SIBS et les différents financeurs (Agence de l'eau Loire Bretagne, Régions Bretagne et Pays de la Loire, Conseil Général d'Ille et Vilaine), qui planifie les missions du Syndicat sur 5 ans (2010-2014) dans le but d'atteindre le bon état écologique des eaux fixé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau.

Ainsi, le 24 janvier, le SIBS accueillait à Martigné-Ferchaud les représentants des différents financeurs pour procéder à la signature de ce contrat : M. Tourenne, Président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, M. Burlot, Vice-Président de la Région Bretagne, M. Rivoal, Directeur Ouest Atlantique de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et M. Lebastard de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) d'Ille-et-Vilaine, représentant le Préfet d'Ille-et-Vilaine.



*Signature du contrat de bassin versant par les financeurs*

En amont de la signature et des interventions des différents financeurs, M. Jean-Pierre Bourniche, Président du Syndicat depuis 2003, a tenu à présenter le bassin versant du Semnon et les principales actions mises en place dans le cadre du Contrat Territorial de Bassin Versant.



*Carte du bassin versant du Semnon*

Celles-ci sont diverses et peuvent concerner aussi bien la restauration des milieux aquatiques que la maîtrise des pollutions diffuses d'origine urbaine et agricole ou encore l'assainissement. Le SIBS intervient aussi bien auprès des collectivités que des particuliers, des agriculteurs ou de tous les autres usagers de l'eau du Semnon. L'objectif du Syndicat étant d'agir pour l'atteinte du bon état écologique de l'eau sur le bassin du Semnon, conformément à la réglementation en vigueur.

Après la signature du Contrat Territorial de Bassin Versant, un diplôme de président d'honneur a été remis à M. Couvreur, président fondateur du Syndicat en 1979.



*M. Couvreur, président fondateur du Syndicat du Semnon, encadré par M. Lebastard (à gauche) et M. Bourniche (à droite)*